



# LA LETTRE DES CIO

## Le Mot des directeurs

COVID 19

Dans ce contexte de crise sanitaire, conformément aux mesures annoncées par le gouvernement, depuis lundi 16 mars 2020, l'accueil des usagers n'est plus assuré dans les C.I.O., et ce jusqu'à nouvel ordre.

L'accueil en distanciel a pris le relai et vous pouvez solliciter notre service en contactant par mail :

Secteur de Chaumont-Langres : [cio-chaumont@ac-reims.fr](mailto:cio-chaumont@ac-reims.fr)

Secteur de Saint-Dizier – Vitry le François : [cio-saint-dizier@ac-reims.fr](mailto:cio-saint-dizier@ac-reims.fr)

ou en cliquant sur le lien suivant [Formulaire de contact](#). Il faut enregistrer le fichier pdf sur votre ordinateur avant de le renseigner puis l'envoyer par mail.

Cette 2<sup>ème</sup> newsletter des CIO est destinée aux parents d'élèves et élèves de collège, lycée ainsi qu'aux étudiants. Il s'agit d'une lettre d'information sur les nouveautés du monde scolaire et universitaire.

**SOPHIE THIRIOT ET REMY TOURTE,**  
DIRECTEURS DE CIO

## Des professionnels à votre écoute

Au sein du CIO ou dans les établissements, les psychologues de l'Éducation Nationale (ex Conseiller-es d'orientation – psychologues) sont à l'écoute pour accompagner les parcours d'orientation dans la confidentialité et la neutralité à partir des intérêts, des compétences, de la réalité économique et des exigences des formations. Ils favorisent la réussite et participent à l'épanouissement personnel.

Ils réalisent des entretiens, animent des séances de groupes, effectuent des bilans psychologiques, coordonnent des actions avec les enseignants sur l'orientation, la construction du projet, l'estime de soi...



## ...COLLEGE

### ORIENTATION POST 3E

Depuis le 20 Avril 2020, les familles peuvent consulter les différentes offres de formation sur le TéléService Affectation (TSA). Attention, en raison de la crise sanitaire les dates ont été modifiées : les vœux définitifs d'orientation seront à saisir par les élèves et leur famille du 25 Mai au 8 Juin 2020, en se connectant [ICI](#). A partir du 30 Juin 2020, les familles auront connaissance des résultats de l'affectation. Elles devront alors se connecter [ICI](#) pour inscrire leur enfant dans l'établissement dans lequel il a été admis.

Vous pouvez consulter toute l'offre de formation académique et nationale en consultant ce [site](#).

Pour télécharger le flyer appuyer [ICI](#)



## ... LYCEE

### PARCOURSUP



### Les dates à retenir

A compter du 19 Mai 2020, les premières réponses aux vœux saisis :

#### > Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, ...) :

Réponse donnée au futur étudiant

- OUI (proposition d'admission)
- OU
- En attente d'une place
- OU
- Non

Choix du futur étudiant

- Il accepte la proposition ou y renonce
- Il maintient le vœu en attente ou y renonce

#### > Formation non sélective (licences, PASS) :

Réponse donnée au futur étudiant

- OUI (proposition d'admission)
- OU
- OUI-SI (proposition d'admission)
- OU
- En attente d'une place

Choix du futur étudiant

- Il accepte la proposition ou y renonce
- Il accepte la proposition ou y renonce
- Il maintient le vœu en attente ou y renonce



oui – si : le lycéen se voit proposer un parcours de réussite personnalisé pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

28

Les délais à respecter pour répondre à une proposition d'admission :

- Entre le 19 et le 23 mai 2020 inclus : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)
- Le 24 mai 2020 : vous avez 4 jours pour répondre (J+3)
- À partir du 25 mai 2020 : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

Attention, habituellement les propositions d'admission sont suspendues durant les épreuves du Baccalauréat. Suite à la crise sanitaire et à l'annulation des épreuves écrites du Baccalauréat, Parcours Sup fonctionnera donc **en continu et sans interruption** à partir du 19 Mai.

La **procédure complémentaire** se déroulera du 16 Juin au 10 Septembre 2020.

Plus d'infos sur le lien suivant : <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=questions>

[ICI](#)

## Nouvelles modalités de recrutement pour les écoles d'aide soignant.e et d'auxiliaire de puériculture

Attention, suite à l'Arrêté du 07 avril 2020 les nouvelles modalités de recrutement pour Aide-Soignant(e) et Auxiliaire de Puériculture sont parues ! Les inscriptions sont encore possibles ! Vous avez jusqu'au 15 mai 2020 pour Auxiliaire de Puériculture et 30 mai 2020 pour Aide-Soignant(e).

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le document mis à votre disposition sur ce [lien](#) (Rubrique « Je prépare mon orientation après le bac »).

### Trucs à faire et à savoir pour la rentrée étudiante 2020



Solliciter certaines aides, trouver un logement, rechercher un petit boulot... les démarches à entreprendre et les infos à intégrer sont nombreuses.

Pas de panique, le site (<https://www.etudiant.gouv.fr/pid37918/trucs-a-faire-et-a-savoir-pour-la-rentree.html>) vous aide à y voir plus clair sur les démarches et les trucs à savoir pour bien préparer votre rentrée !

Sur les réseaux sociaux, des stories, threads et autres publications sont prévues sur le hashtag #RentreteEtudiante2020 tout au long de l'été.

### Demande de retour en formation initiale (RFI)

Ce dispositif s'adresse à toute personne motivée pour reprendre une formation sous statut scolaire après une interruption de sa scolarité. Il est accessible quelle qu'ait été la durée de l'interruption et quel que soit l'âge de la personne, même si les moins de 25 ans sont prioritaires. L'admission dans la formation peut donner droit à l'attribution d'une bourse sous réserve de remplir les conditions réglementaires.

Tout candidat à un retour en formation initiale doit avoir un entretien avec un psychologue de l'Education Nationale, qui doit apprécier la motivation, les intérêts et juger de l'opportunité d'un retour en formation initiale en définissant avec le candidat son projet de formation.

Il doit également prendre l'attache du chef d'établissement d'accueil pour lui présenter son projet et recueillir son avis (sur papier libre ou sur le dossier mentionné ci-dessus pour le cas où ce dossier comporte un paragraphe « Avis du chef d'établissement », qui sera adapté au besoin(\*)).

Le candidat renseigne le dossier de candidature qui correspond à sa dernière classe fréquentée : palier 3e ou palier 2de (2deGT, CAP ou 2de professionnelle). Le psychologue de l'Education Nationale qui a procédé à l'entretien renseigne la partie résultats scolaires.

(\*) Rayer éventuellement la mention « chef d'établissement d'origine » et remplacer par « chef d'établissement d'accueil »

Pièces à joindre au dossier :

- ✓ Compte rendu de l'entretien avec le psychologue de l'Education Nationale
- ✓ Avis du chef d'établissement d'accueil
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Photocopies des bulletins des deux dernières années de scolarité (si possible).

Le dossier complet sera transmis à la DSDEN de l'établissement demandé pour saisie avant le **3 juin 2020**. Dans ce cas la demande du jeune sera intégrée au tour principal (commission d'affectation du 26 juin).

Pour une demande de RFI dans l'enseignement supérieur il est encore possible de saisir des vœux, uniquement sur des places vacantes, dans la procédure complémentaire du portail [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr) qui se déroulera du 25 juin au 11 septembre 2020.



### LES RESSOURCES ACCESSIBLES DE CHEZ VOUS

- \* Accès gratuit au Kiosque Onisep : <https://lekiosqueenligne.onisep.fr/>
- \* Le nouveau guide « Après la 3<sup>ème</sup> » : [http://www.onisep.fr/content/download/840446/15994787/file/Guide3E\\_2020.pdf](http://www.onisep.fr/content/download/840446/15994787/file/Guide3E_2020.pdf)
- \* Secondes-premières 2019-2020 : <http://www.secondes-premieres2019-2020.fr/>
- \* Terminale 2019-2020 : <http://www.terminales2019-2020.fr/>
- \* Voie professionnelle : <http://www.nouvelle-voiepro.fr/>
- \* Quand je passe mon bac : <http://quandjepasselebac.education.fr/>



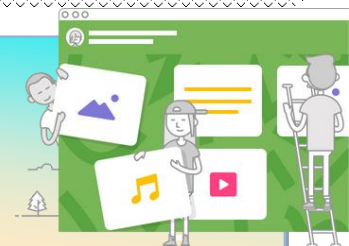
Pour continuer à vous accompagner pendant le confinement dans la construction des parcours, voici 3 PADLETS\* à votre disposition :

Je prépare mon orientation au collège : [https://padlet.com/cio\\_chaumont/jx8vw5bf5kts](https://padlet.com/cio_chaumont/jx8vw5bf5kts)

Je prépare mon orientation au lycée : [https://padlet.com/cio\\_chaumont/9cc8dtei4a8q](https://padlet.com/cio_chaumont/9cc8dtei4a8q)

Spécial confinement : [https://padlet.com/cio\\_chaumont/Bookmarks](https://padlet.com/cio_chaumont/Bookmarks)

L'équipe du CIO les met régulièrement à jour.



\*Un Padlet est un "mur virtuel" sur lequel on peut afficher toute sorte de document afin de diffuser, partager : textes, images, enregistrements audio, vidéos, pages internet.

#### CIO Chaumont-Langres

21 bd Gambetta - BP 20 559 – 52 012 CHAUMONT CEDEX

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

8 rue Tassel – Maison d'Etat – 52 200 LANGRES (Sur rendez-vous)

☎ 03.25.32.66.80

✉ [cio-chaumont@ac-reims.fr](mailto:cio-chaumont@ac-reims.fr)

 <https://www.facebook.com/OrientationSud52/>

**Dans le cadre du confinement, les services sont actuellement fermés.  
N'hésitez pas à nous contacter uniquement par mail**

- Retrouvez-nous en classe virtuelle les mardis/mercredis de 13h à 14h (tout public)

Lien : <https://eu.bbcollab.com/guest/ee2e0c855c454fc5b82018d28bf5372f>

#### CIO Saint-Dizier – Vitry Le François

54 rue Gambetta – 52100 SAINT-DIZIER

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

☎ 03 25 05 07 49

✉ [cio-saint-dizier@ac-reims.fr](mailto:cio-saint-dizier@ac-reims.fr)

**Dans le cadre du confinement, les services sont actuellement fermés.  
N'hésitez pas à nous contacter uniquement par mail**

Ou lors de classes virtuelles :

- Mercredis de 13h30 à 15 h (tout public)
- **Elèves de 3<sup>ème</sup>** : Le jeudi 28/05 de 14h à 15h

Lien : <https://eu.bbcollab.com/guest/56e7f541ed0f417f9a772bec147cfe66>